Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200546-20240212-2024\_02\_12\_09B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/02/2024 Publication : 15/02/2024



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SIEL-TE

## Séance du 12 février 2024

Nombre de membres du Bureau :

En exercice: 34 Présents: 21 Pouvoirs: 7 Votants: 28

#### **OBJET**

Délibération 2024\_02\_12\_09B Nouvelle expérimentation plaque activée – THD42®:

Votes Pour: 28

Vote Contre: 0

Abstention: 0

L'an deux mille vingt-quatre, Le douze février,

À quatorze heures trente,

se sont réunis à Montrond les Bains, les membres du Bureau du SIEL-TE Loire, sous la Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le six février deux mille vingt-quatre.

#### Présents:

Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente Georges BERNAT, Henri BONADA, Vincent BONNICI, Patricia CHAUVE, Marc CHAVANNE, Jean-Louis CHOUVELLON, Marianne DARFEUILLE, François DUMONT, Martial FAUCHET, Béatrice FOURNEL, Michel GANDILHON, Thierry GOUBY, Gilles PERRONNET, Didier PONCET, Pascal PONCET, Daniel PRUD'HOMME, Serge RAULT, Pierre SIMONE, Bernard SOUTRENON, Jean-Paul TISSOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

### Pouvoirs déposés :

- Mandant : M. BAROU

- Mandataire : M. GOUBY

- Mandant : M. CHARGUEROS

- Mandataire : Mme THIVANT

- Mandant : M. DESHAYES

- Mandataire : M. BONADA

- Mandant : Mme FAYOLLE

- Mandataire : M. CHAVANNE

- Mandant : M. HEYRAUD

- Mandataire : M. SOUTRENON

- Mandant : M. LIMOUSIN

- Mandataire : M. GOUBY

- Mandant : M. VERICEL

- Mandataire : M. SOUTRENON

Absent(s) excusé(s):

Gérard BAROU, Jean-Paul CAPITAN, Nicolas CHARGUEROS, Sébastien DESHAYES, Sylvie FAYOLLE, Annick FLACHER, Stéphane HEYRAUD, Marc LAPALLUS, Alain LIMOUSIN, Didier PICARD, Séverine REYNAUD, Pierre VERICEL, Xavier VILLARD.

Le secrétariat a été assuré par Mme Béatrice FOURNEL.

Madame la Présidente expose :

CONSIDERANT la nécessité d'établir un cadre contractuel pour la délivrance des services par LOTIM TELECOM et de sécuriser l'activité du SIEL-TE et de son délégataire THD42 Exploitation

CONSIDERANT la validation du Comité de Suivi du 22 janvier 2024 d'acter une expérimentation pour délivrer des services Opéra Office et Opéra Business

CONSIDERANT qu'afin d'établir un cadre contractuel sécurisé, il est nécessaire de procéder à une expérimentation pour une durée d'un an, éventuellement reconductible de 6 mois supplémentaires

Après en avoir délibéré, le Bureau du SIEL-TE, à l'unanimité /-la majorité :-

APPROUVE cette nouvelle expérimentation de l'offre Plaque Activée comprenant les services Opéra Office et Opéra Business ;

AUTORISE Mme la Présidente à mettre en œuvre cette expérimentation ;

APPROUVE la convention relative à l'offre de plaque activée ;

AUTORISE, le cas échéant, Madame la Présidente à signer toutes les pièces accessoires à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré en séance Le 12 février 2024 Ont signé au registre tous les membres présents Pour extrait conforme, la Présidente

Marie-Christine THIVANT

Publiée le .....

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.